

**Commission Régionale pour la
Formation des Experts Comptables et
Financiers (CREFECF)**



**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE COMPTABILITE
ET GESTION FINANCIERE DE L'UEMOA**

(DESCOGEF)

SESSION 2023

EPREUVE : COMPTABILITE

DUREE : 2 heures

Dossiers	CONTENU	BARÈME
DOSSIER 1	CONSOLIDATION	12 points
DOSSIER 2	FUSION ET OPERATIONS ASSIMILEES	8 points
	TOTAL	20 points

DOSSIER 1 : CONSOLIDATION (12 points)

En tant que chef de mission depuis huit ans et expert-comptable stagiaire au cabinet DELTA CONSEIL ET AUDIT (D.C.A.), votre maître de stage Mr Abraham DIOUF vous a confié la mission de consolidation du groupe PROTECT ENVIRONNEMENT qui est une société de protection de l'environnement créée depuis janvier 2010 par des opérateurs économiques installés dans la Zone Franche Economique du TOGO qui font le recyclage des déchets plastiques et la production des emballages bio dégradables. Le groupe PROTECT ENVIRONNEMENT comprend deux unités de production d'emballages (la société mère et la filiale PLASTICO-CI) et quatre sociétés de recyclage de déchets plastiques. Le dossier comprend les éléments suivants :

- Composition du groupe avec les pourcentages de détention :
 - Société PLASTICO-CI en Côte d'Ivoire : 50% ;
 - Société PLASTICO-CAMEROUN au Cameroun : 60% ;
 - Société PLASTICO-NIGER au Niger : 30% (détenu conjointement avec deux autres groupes situés en Afrique du nord) ;
 - Société PLASTICO-TOGO au Togo : 25% (en plus de cela 10% sont détenus par PLASTICO-CI),
 - Société PLASTICO-CENTRAFRIQUE en Centrafrique: 20% (en plus de cela 20% sont détenus par PLASTICO-CAMEROUN).

- Bilan au 31 décembre 2018 du groupe PROTECT ENVIRONNEMENT ;
- Bilan au 31 /12/2018 de la société PLASTICO-CAMEROUN située au Cameroun détenue à 60% par le groupe PROTECT ENVIRONNEMENT ;
- La société PLASTICO-CI en Côte d'Ivoire détenue depuis le démarrage du groupe conjointement à hauteur de 50% par le groupe PROTECT ENVIRONNEMENT et un groupe Nord-Africain ;
- La société PLASTICO-NIGER qui est une société Nigérienne détenue à hauteur de 30% par le groupe PROTECT ENVIRONNEMENT.

L'évaluation des titres PLASTICO-TOGO au 31/12/2018 donne une valeur globale de 1 000 en milliers de francs CFA.

Bilan avant retraitement du groupe PROTECT-ENVIRONNEMENT au 31/12/2018 (en milliers de FCFA)

ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
Immobilisations :				Capital	135 000
- Incorporelles	13 500	-	13 500	Réserve	94 500
- Corporelles	67 500	27 000	40 500	Résultat	27 000
Stocks	41 850	-	41 850	Provisions Diverses	13 500
Titres :		-		Dettes	54 000
-Société Plastico-Cameroun -	40 500	-	40 500		
-Société Plastico-Côte d'Ivoire	40 500	-	40 500		
Société Plastico-Niger	12 150	-	12 150		
Autres	2 700	-	2 700		
Créances	81 000	-	81 000		
Créances Société Plastico-Côte d'Ivoire	13 500	-	13 500		
Disponibilités	37 800	-	37 800		
TOTAUX	351 000	27 000	324 000		324 000

- Les immobilisations corporelles de la société PROTECT ENVIRONNEMENT ont été réévaluées de 40 % au 01/01/2018, l'écart de réévaluation constaté dans les comptes sociaux a été incorporé au capital au 31/01/2018. La taxe de réévaluation est de 10 % et étalée sur 5 ans. La reprise de l'impôt différé sur les écarts de réévaluation est étalée sur 4 ans ;
- La valeur au bilan des immobilisations financières est réévaluée en respect des dispositions de l'article 62 de SYSCOHADA ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 5 ans, ce qui constitue les normes du groupe ;
- Une provision pour retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux au cours de l'exercice, conformément aux normes du groupe ;

Société PLASTICO-CAMEROUN

La société PLASTICO-CAMEROUN est une société Camerounaise. Elle est détenue à 60% par le groupe PROTECT-ENVIRONNEMENT depuis le 01/01/2011, son bilan au 31/12/2018 est le suivant :

BILAN SOCIAL SOCIETE PLASTICO-CAMEROUN					
Au 31/12/2018 (Francs Camerounais)					
ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
Immobilisations ..				Capital	27 750
- Incorporelles ;	13 500	0	13 500	Réserves	27 000
- Corporelles ;	27 000	16 200	10 800	Provisions réglementées	13 500
- Financières ;	750	0	750		
Stocks	54 000	13 500	40 500	Résultat	6 750
Créances	13 500	0	13 500	Dettes	6 750
Disponibilités	2 700	0	2 700		
TOTAL	111 450	29 700	81 750	TOTAL	81 750

- A l'ouverture, les capitaux propres de PLASTICO-CAMEROUN au Cameroun étaient de 75 000 FCFA (Afrique Centrale).
(Capital 27 750 FCFA Afrique Centrale + Réserves 27 000 FCFA Afrique Centrale + Provisions réglementées 13 500 FCFA Afrique Centrale) + RAN 6 750 FCFA Afrique Centrale ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 10 ans ;
- Les cours de change sont les suivants : taux d'ouverture ; 1 (Afrique Centrale) = 1 FCFA Afrique de l'Ouest ; taux moyen 1 FCFA Afrique de l'Ouest = 1,2 F CFA Afrique Centrale ; taux de clôture : 1 FCFA (Afrique Centrale) = 1 FCFA (Afrique de l'Ouest).
- Sur décision du conseil d'administration du groupe, il n'y a pas lieu de procéder à la réévaluation des immobilisations au 01/01/2018 ;
- Aucune provision pour retraite n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux. Celle-ci est estimée à 10 800 FCFA Afrique Centrale.
- Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice ;
- La dotation aux provisions réglementées de l'exercice est de 2 700 FCFA Afrique Centrale.

Société PLASTICO-Côte d'Ivoire

La société PLASTICO- Côte d'Ivoire est une société ivoirienne. Elle est détenue conjointement à hauteur de 50% par le groupe PROTECT- ENVIRONNEMENT et un groupe nord-africain. Le bilan social de la société au 31/12/2018 est le suivant :

BILAN SOCIAL SOCIETE PLASTICO- Côte d'Ivoire (CI)					
Au 31/12/2018 (En milliers de Francs CFA)					
ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
Immobilisations :				Capital	40 800
- Corporelles	40 500	16 200	24 300	Réserves	20 250
- Financières	300	-	300	Résultat	5 400
Stocks	13 500	-	13 500	Provisions Diverses	6 750
Créances	27 000	-	27 000	Dettes	13 500
Disponibilités	21 600	-	21 600		
TOTAL	102 900	16 200	86 700	TOTAL	86 700

- A l'ouverture, les capitaux propres de PLASTICO-CI étaient de 73 200 F CFA (Capital 40 800 F CFA + Provisions 6 750 + Réserves 20 250 F CFA + RAN 5 400 F CFA) ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur 5 ans ;
- La société PLASTICO-CI a opté pour la réévaluation des immobilisations au 01/01/2018 ;
- Une provision pour retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux au cours de l'exercice ;
- La totalité du résultat de l'exercice 2018 a été distribuée sous forme de dividendes (IRMV = 12 %).

Société PLASTICO-NIGER

La société PLASTICO-NIGER est une société nigérienne. Elle est détenue à hauteur de 30% par la société PROTECT-ENVIRONNEMENT. Le bilan social de la société au 31/12/2018 est le suivant :

BILAN SOCIAL SOCIETE PLASTICO- NIGER					
Au 31/12/2018 (En milliers de Francs CFA)					
ACTIF				PASSIF	
ELEMENTS	BRUT	AMORT	NET	ELEMENTS	MONTANT
IMMOBILISATION				CAPITAL	13 500
CORPORELLES	27 000	10 800	16 200	RESERVES	27 000
				RESULTAT	1 350
CREANCES	27 000	-	27 000	PROVISIONS DIVERSES	2 700
DISPONIBILITE	10 800	-	10 800	DETTES	9 450
TOTAL	64 800	10 800	54 000	TOTAL	54 000

- A l'ouverture, les capitaux propres de PLASTICO-NIGER étaient de 44 550 FCFA (Capital 13 500 FCFA + Provisions 2 700 + Réserves 27 000 F CFA + RAN 1 350 F CFA) ;
- Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode dégressive sur 5 ans (le coefficient appliqué au taux linéaire pour trouver l'amortissement dégressif est 2);
- La société PLASTICO-NIGER a opté pour la réévaluation des immobilisations au 01/01/2018 ;
- Une provision pour retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux au cours de l'exercice ;
- Aucun résultat n'a été distribué au cours de l'exercice.
- Le taux de l'impôt retenu pour les impôts différés est de 35%.
- Au cours de l'exercice, la société PROTECT ENVIRONNEMENT a vendu des marchandises à la société PLASTICO-CI pour une valeur de 13 500 FCFA en réalisant une marge de 2 700. Le décaissement n'a pas encore eu lieu.

Il n'existe aucune action à droit de vote double.

En se basant sur les dispositions de l'article 74 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit comptable et à l'information financière et du Système Comptable de l'OHADA.

Il vous est demandé de :

PREMIERE PARTIE (4 POINTS) :

- 1- Tracer l'organigramme du groupe ? (1 point) ;
- 2- Déterminez le périmètre de consolidation ? (0,5 point) ;
- 3- Dans un tableau à plusieurs colonnes, déterminez pour chaque société :
 - Le pourcentage de contrôle du groupe (0,5 point) ;
 - Le pourcentage d'intérêt du groupe (1 point) ;
 - La méthode de consolidation à appliquer (1 point).

DEUXIEME PARTIE (8 POINTS)

- 4- Procéder aux retraitements d'homogénéisation et passez les écritures (4 points)
- 5- Présenter les bilans retraités. (4 points)
 - PLASTICO CAMEROUN
 - PLASTICO-CI
 - PLASTICO- NIGER

DOSSIER 2 : FUSION ET OPERATIONS ASSIMILEES (8 points)

La société minière d'exploration APPORTAS, au capital de 10 000 actions de 5 000 de valeur nominale, transfère une partie de son patrimoine à la société minière d'exploitation SA RECEVAS (capital 10 000 actions de valeur nominale 5 000). Le bilan simplifié de la société APPORTAS au moment de l'opération est le suivant :

Bilan société APPORTAS

ACTIF		PASSIF	
Frais de prospection	120 000 000	Capital	50 000 000
Bâtiments administratifs	60 000 000	Réserves	60 000 000
Matériels	30 000 000	Emprunts	60 000 000
		Provisions pour R et C	15 000 000
		Dettes fiscales et sociales	25 000 000
Total	210 000 000	Total	210 000 000

Les amortissements du bâtiment s'élèvent 40 000 000 et ceux du matériel à 20 000 000.
L'apport partiel d'actif se réalise selon les modalités suivantes :

	Valeur comptable	Valeur réelle
Frais de prospection et d'évaluation	120 000 000	150 000 000
Bâtiments administratifs	60 000 000	80 000 000
Matériel industriel	30 000 000	40 000 000

Les autres postes ont été apportés à leur valeur nette comptable.

La valeur réelle du titre RECEVAS est de 10000.

L'apport partiel d'actif permettra à la société APPORTAS d'exercer un contrôle exclusif sur les politiques opérationnelles et financières de la société RECEVAS.

Les frais relatifs à l'apport partiel d'actif supportés par la société RECEVAS s'élèvent à 25 000 000 (règlement au comptant par chèque bancaire) ont été imputés sur la prime d'apport. Ces frais sont décomposés de la façon suivante :

- Honoraire du cabinet d'expertise comptable : 15 000 000
- Droit d'enregistrement : 1 950 000
- Honoraires du notaire : 8 000 000
- Frais d'actes : 40 000
- Annonces dans le journal officiel : 10 000

Par mesure de simplification, il ne sera pas tenu compte des aspects fiscaux.

☒ **Mission** : □

1. Déterminer l'actif net apport par la société APPORTAS ; (2 points)
2. Déterminer les modalités de l'opération ; (2,5 points)
3. Passer les écritures nécessaires chez la société RECEVAS. (3,5 points)